

Compte rendu de la plénière FFMC 86 du 20 septembre 2019. (Secrétaire de séance Manu)

Les présents :

- Martial, Stéphane, Manu, Anthony, Thierry et Lili, Sylvain, Gérard, Jean-Louis, Christophe, Stéphanie
- Invitées :

Les excusés :

- Bertrand, Myriam, Fabrice, JB, Eric, Balou.

1/ Les 6 et 7 juillet 2019 stand Moto Ball à Neuville.

- Pour les 50 ans du club Moto Ball de Neuville, la FFMC 86 y a été invitée pour installer un stand.
- Stand tenu par, Stéphane, Myriam, Manu, Chantal, Martial.
- La journée nous a permis de vendre des t-shirts et faire 2 adhésions. Dans l'ensemble la journée a été appréciée de tous.

2/Le 31 août 2019 « Festimotards ».

Evènement organisé par Martial au lac de Châtellerault. L'idée de cette journée étant de rassembler dans un milieu « sympa » et convivial des motards pouvant échanger leurs idées autour d'un pique-nique ou d'une partie de boules.

- Malgré une invitation tardive, une trentaine de motards ont répondu présents.
- Martial est partant pour renouveler l'événement l'année prochain mais plutôt en juin.
- Garder le site du lac de Châtellerault et voir pour les autres années (si l'événement perdure) une organisation sur un autre site. A suivre.

3/ Compte rendu de la journée « Découverte d'un circuit » le 7 septembre 2019..

- Les marshals souhaitent qu'il n'y est plus de mélange side-car et moto devient trop dangereux. JB propose de mettre la série des side-cars avec des motards confirmés en premier (remplacement de la série bleue).
- Le suivi des fiches n'est pas au « top » il manquait beaucoup de tampons sur les fiches. Revoir l'organisation auprès des ateliers.
- Comme les autres années la salle de restauration était sale. Elle a été remise en meilleur état. Cette année des participants ont mis le « bordel » dans le paddock (le vendredi et le samedi soir). Résultat, le gérant du circuit ne donnera pas pour l'année prochaine l'accès au paddock. Affaire à suivre.
- L'année prochaine, JB restera à l'organisation du Vigeant qu'à condition que les inscriptions et le suivi des ateliers soient tenus par quel un d'autre que lui. Anthony s'est proposé pour « les inscriptions » (Réponse attendue pour le 4 octobre) et Thierry pour « le suivi » des ateliers.

4 / Animation au pôle moto le samedi 28 septembre 2019.

- Thierry et Lili assureront la journée. Rendez-vous pris avec Stéphane pour la récupération du matériel. Bien sûr d'autres personnes peuvent y participer.
 - Yves SIMON et Gérard se sont proposés pour le matin
 - Bertrand pour l'après-midi
- Manu souhaite qu'un message passe auprès des motards ; valorisant les actions passées et futures de la FFMC 86 : avons un grand besoin de « sang neuf ». La FFMC 86 n'est pas là pour vendre du t-shirt mais avoir de l'adhésion de militants.

5/ Animation au salon auto/moto les 25,26 et 27 octobre 2019.

- Cette année les associations qui participent au salon devront payer leur emplacement. Pour la FFMC86 et la Mutuelle l'emplacement sera gratuit si nous gérons une consigne pour les casques. Stéphane est en relation avec le « Grand Poitiers » pour cette organisation. Malgré de nombreux appels, le Grand Poitiers ne nous informe pas quant-à cette organisation.
- Stéphane s'engage a proposé rapidement (avec l'aide de Bertrand) un fichier pour inscrire les participants à la tenue des stands (celui de la FFMC86 et de la consigne de casques).

6/ Sortie moto.

- Toujours une pleine satisfaction de la part des participants. Pour son organisation, Anthony souhaite donner son adresse mail aux participants. Oui pour le moment en attendant une meilleure utilisation du site internet de la FFMC86.

7/ Appli infrastructure à la Préfecture le 19 septembre 2019.

Une réunion a été organisée par la préfecture pour la présentation d'une application recensant les « points noirs » du territoire national. A charge de chaque préfecture de faire vivre cette application. Ont été invité diverses associations d'usagers de la route, la gendarmerie, la police, l'association des maires de la Vienne, les gestionnaires des différents réseaux routiers et la ville de Poitiers. Une charte devra être signée, cette dernière engagera les différents partenaires.

- Ont participé à la réunion : Bertrand, Stéphane, Sylvain et Manu.
- Compte rendu succinct de Bertrand :

"Application pour faire remonter les points noirs 2rm et qu'ils soient transmis automatiquement aux personnes concernées et compétentes pour y apporter des solutions. Créer du relationnel via un cercle d'échange court entre les différentes entités...une remontée rapide et claire des infos... Une formation des personnes utilisatrices est prévue.

Mon point de vue :

La FFMC86 doit-elle signer la charte de partenariat ? OUI

Les relations actuelles sont bonnes avec les institutions et nous devons continuer à cultiver cela comme le faisait Richard et JB.

Si nous ne signons pas cette charte, je ne vois pas pourquoi la préfecture appuierai nos futures demandes de pdasr. Je crois que mdlj serait enterré également...et que la majorité des portes administratives se fermeront.

pour info : JB (qui les connaient mieux que nous) ne crois pas en cette possibilité.

Leur application ne fonctionnera peut être pas mais peu importe...Ce n'est qu'une passerelle de communication...De notre côté, nous devons bien sûr maintenir nos fiches "infrastructures" remplie par le motard lambda...voir mettre en place l'application "ffmc42" pour une aisance de signalisation pour les lambda.

Je suis donc bien sûr volontaire pour être un motard de vigie au nom de la FFMC86."

- Réponse de Manu :
"Il est sûr qu'il faut que la FFMC 86 signe cette charte d'utilisation de l'application. De plus à la vue de la restitution chiffrée de l'expérimentation faite dans le Calvados, c'est la FFMC qui alimente le plus les "points noirs".

Comme Mr Moto Calvados l'a indiqué, la détection des "points noirs" et le développement de cette application est due à la FFMC Loire.

Je pense que sans la FFMC le projet risque de prendre du plomb dans l'aile.

Comme il a été indiqué, les signataires de la charte pourront désigner plusieurs motards assurant le rôle de "moto vigie" qui seront formés. A nous de nous organiser pour une couverture judiciaire du département et nous éviter trop de déplacement.

Ceci étant dit, il ne faut pas se polariser sur ce projet mais bien continuer nos actions, comme le dit Bertrand "Leur application ne fonctionnera peut être pas mais peu importe"...La préf. ne pourra pas faire de reproches."

En ce qui concerne l'interrogation sur le devenir de nos actions et notamment mdlj, Thierry a répondu en disant qu'il n'est pas question de supprimer les subventions accordées à la FFMC86 bien au contraire car, par exemple, le Motard d'1 Jour vient en complément du nouveau projet"

- Complément de Sylvain :
*"S'inclure dans le système préfectoral peut nous ouvrir de nouvelles portes tout en évitant que les anciennes ne se ferment.
Il nous faudra certainement 3 ou 4 vigies sur la Vienne.
Si besoin j'en serai. On va vite en reparler ,je pense que la préf est pressée de mettre en place."*
- Complément de Stéphane :
"je serais partisan à l inverse de leur proposition sur le nombre de vigi (à savoir 3 max) ; au sein de la ffmc il en faudrait je pense au moins 4 ou 5 afin d'éviter des frais énormes pour chacun. Je suis partant aussi pour y être sur l'agglomération Poitiers"

L'ensemble des participants souhaite donc que la FFMC86 s'engage dans la démarche.

7/ Questions diverses.

- JB demande une date de réunion pour mettre au point les différents projets pour l'année prochaine. Notamment un engagement des chefs de projets et la préparation des fiches « CERFA ». Date retenue le 4 octobre 2019.
- Manu a insisté sur le fait qu'il faut aider les jeunes motards à s'organiser pour monter un projet de piste d'accélération. Il a repris les échanges avec eux en leur proposant un échange d'idées entre les différents groupes de motards. Aujourd'hui les autorités sont sur les dents.
- Balade des Pères Noël : Martial se rapproche de MotoAxxe86 pour la constitution du dossier "d'encadrant". Date retenue par MotoAxxe86 : 21 décembre 2019

La plénière c'est terminée avec une excitation des papilles. Pour rappel cette excitation des papilles est financée par la caisse de la FFMC86 et il n'est pas interdit de la remplir par quelque euro issu de la poche d'autre que nous. Imaginez quand la caisse sera vide...

Prochaine plénière le 18 octobre 2019 au Pôle Moto (en haut du colimaçon)